

consacrer d'abord, quelques lignes à tous les érudits lyonnais et étrangers qui ont fait, depuis la Renaissance, de l'étude de nos antiquités l'objet de leurs travaux. Je citerai ensuite les collectionneurs qui, en formant leurs *Chambres de merveilles*, ont assuré la conservation d'une partie de ces trésors et facilité les recherches de nos savants et de nos historiens.

LÉOPOLD NIEPCE,

*Conseiller à la Cour d'appel.*

(A suivre.)